

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le TROIS OCTOBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Sauvillers-Mongival sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**
Titulaires : 67
Membres présents : 40
· dont suppléé : 01
Membres représentés : 3
Votants : 43
Date de la convocation
26 septembre 2024
Secrétaire de séance :
M. de CAFFARELLI Christian

● **Etai**ent présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick

Messieurs BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, CAPELLE Hubert, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, TEN Franck, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge suppléant de CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● **Disposai**ent d'un pouvoir :

Mme DOUAY Sonia de M. DURAND Pierre, M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. NOCHEZ Didier de M. PARENTY Vincent

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s** :

Mesdames MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, COLOMBEL Aurélie, PIOT Nicole, MESMIN Véronique, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, DESROUSSEAUX Éric, BOUCHER Michel, GAWLIK Jérémy, SURHOMME Alain, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, LEROY Jean-Maurice, CLEMENT Dominique

Objet : ZAC DU SANTERRE – VENTE D'UN TERRAIN – SCI GLAM

Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu l'avis domanial n°2018-415V0527 fixant la valeur vénale des parcelles à commercialiser sur la ZAC du Santerre à hauteur de 8 € HT/m²,

Vu la dernière rencontre en date du 25 juillet 2024 avec M. SOUABE Thomas, représentant la société SCI GLAM, installée sur la zone d'activités du Santerre et spécialisée dans le secteur de la menuiserie et l'agencement,

Vu le courrier d'intention de M. SOUABE Thomas en date du 20/08/2024 (annexe 1), portant intention d'achat d'un terrain sur la ZAC du Santerre pour la parcelle ZK 0094 (Extrait et plan cadastral annexe 2) soit une surface totale de 1 627 m², pour un montant de 13 016 € HT, ceci afin de pouvoir agrandir l'atelier de production actuel,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 16 septembre 2024,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Autorise la vente de la parcelle ZK 94 située sur la Zone du Santerre (80134 Hangest-en-Santerre) à la SCI GLAM (Kbis annexe 3) pour une surface totale de 1 627 m² au profit de la société SCI GLAM pour un montant de 13 016 € HT (8 € HT / m²)

Ce prix s'entend taxe à la valeur ajoutée sur la marge comprise. *Le montant de la TVA sur marge s'élevant à 0 €, compte tenu de la détermination d'une marge négative.*

- Confie la rédaction des actes nécessaires à la vente à Maître POINTIN à Hangest en Santerre et préciser que les frais d'actes seront à la charge exclusive de l'acquéreur,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique et Tourisme à signer l'acte de vente,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique et Tourisme à signer tous documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 3 octobre 2024
à SAUVILLERS-MONGIVAL,**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 08/10/2024

Affiché le08/10/2024



Le Président,

Alain DOVERGNE